Mise à jour septembre 2026

Feuille de route développement durable de l'OTVAL

S'engager dans une démarche de développement durable est l'affaire de tous.

1/ La collectivité de tutelle de l'OTVAL, **la Communauté de Communes Arize Lèze**

Elle a démontré son souhait d'intégrer le concept de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique dans la stratégie d'aménagement du territoire.

La transition écologique est prise en compte de manière transversale dans l'ensemble des volets de l'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain) et se déclinera dans chaque projet.

Qu'il s'agisse de la revitalisation des centres bourgs, de la problématique de mobilité et des transports, de la planification et des aménagements, de la construction neuve ou de la réhabilitation du patrimoine bâti, l'objectif est bien de répondre aux enjeux de demain avec des solutions intégrées au bénéfice des habitants et des écosystèmes.

Diverses actions ont été menées :

- des opérations labellisées ''Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte'': construction d'une mare pédagogique, étude d'opportunité pour la création d'une unité de méthanisation, étude action pour la création d'une Ressourcerie. Aménagement d'une centrale photovoltaïque de 20 ha à Daumazan. Connaissance affinée des Trames vertes et bleues sur le territoire en lien avec le PNR des Pyrénées Ariegeoises. Construction d'un Pôle d'innovation collaborative Bio-sourcé certifié HPE BEPOS-EFFINERGIE (Fab'Lab / Coworking à Lézat-sur-Lèze). Étude pour une production d'électricité en toiture photovoltaïque d'ECLA'EnR! Adhésion au contrat « Énergies renouvelables » avec le Service Départemental d'Énergies 09. Réalisation d'un Plan de Paysage de la Transition Energétique et Climatique (PPTEC) par le PNR des Pyrénées Ariégeoises.

Vers une intensification de l'engagement avec :

- Une meilleure maitrise de l'urbanisation.
- Le développement de l'efficacité énergétique et l'autonomie du territoire.
- L'introduction environnementale dans la mise en œuvre de chantiers.
- La mise en œuvre d'un réseau de mobilité alternative.
- Et l'adaptation de l'habitat aux besoins et ressources locales.

2/ En parallèle, **l'OTVAL** intègrera progressivement le développement durable dans :

- Son fonctionnement quotidien, en agissant sur les consommations, les achats, les équipements, les déplacements et les pratiques d'équipe, avec une attention particulière portée aux solutions locales et responsables.

- L'accueil des visiteurs, en encourageant des séjours plus responsables : randonnées, la consommation en circuit court avec les producteurs, commerces et restaurants locaux.

- La promotion, en faisant évoluer la communication et en facilitant l'accès à l'information en réduisant un maximum l'impact environnemental (cartes murales dans l'espace d'accueil de

l'OT, édition journal pour moins de gaspillage, éditions numériques, optimisation de la gestion des stocks…).

- Avec les professionnels, en sensibilisant lors de visites de classement au tri des déchets par exemple.

- Avec les habitants, en leur proposant une boutique de produits locaux ouverte à l'année favorisant ainsi les circuits courts.